



J'ai une attestation sur l'honneur à faire mais elle est fausse..

Par **bigmama23**, le **22/04/2008** à **20:32**

Bonjour,

J'ai une attestation sur l'honneur à faire concernant une séparation que j'aurais "faite" avec ma femme, afin d'obtenir un prêt.

Tout ceci est faux mais c'est le seul moyen d'obtenir ce prêt (je ne souhaite pas plus rentrer dans les détails) ;

Quels risques j'encoure si j'envoie cette fausse attestation à l'organisme prêteur ??!! Est-ce quelque chose de grave de faire ça ? Ce que je veux dire, c'est qu'on pourrait être, soit disant, séparés et se remettre ensemble par la suite, rien ne peut prouver, par cette attestation, qu'on ne va pas se remettre ensemble après ; Nous ne sommes pas mariés et nous avons un enfant de 3 ans.

Merci d'avance pour votre réponse